



**SciencesPo.**

Chaire  
**Régulation**

## **Michel Vivant lauréat du premier « Prix du livre juridique »**

Monsieur le professeur Michel Vivant, et son collègue Jean-Michel Bruguière, professeur à l'Université de Grenoble II, se sont vus décerner lors du premier salon du livre juridique le 17 octobre 2009 le premier « Prix du livre juridique » pour leur ouvrage *Droit d'auteur* publié chez [Dalloz](#).

Monsieur Michel Vivant est professeur à Sciences Po où il est responsable de la filière *Propriété intellectuelle* du Master de *Droit économique*. Il est également membre de la *Chaire Régulation* où il anime les travaux de recherches en matière de propriété intellectuelle (direction du Colloque McGill, du cycle de conférences « Droit et économie de la propriété intellectuelle » co-organisé en 2009-2010 avec la Cour de cassation, etc.).

Le jury du Salon du livre juridique, composé de membres prestigieux :

- Jean-Louis Debré, Président du [Conseil](#) lui-même,
- François Terré, membre de l'[Institut de France](#),
- Jean-Claude Colliard, président de l'Université Paris 1
- Louis Vogel, président de l'Université Paris 2
- Elisabeth Baraduc, ancienne présidente de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- Christian Charrière-Bournazel, bâtonnier de l'Ordre des Avocats
- Jean-Pierre Ferret, Président du Conseil national du Notariat.

devait récompenser, parmi la trentaine d'ouvrages examinés, un livre juridique nouveau ou entièrement refondu, original, innovant, pédagogique, destiné à un vaste public et qui ait été publié dans les douze derniers mois.

Le prix a été remis lors du Salon du livre juridique, dans les locaux du Conseil Constitutionnel, par le Président Jean-Louis Debré.

La *Chaire Régulation* se réjouit et félicite Messieurs les professeurs Michel Vivant et Jean-Michel Bruguière pour cette récompense.

